

Provinces de l'Atlantique.—En 1963, la province de Terre-Neuve a été la seule province de l'Atlantique dans laquelle de nouveaux aménagements hydro-électriques ont été mis en service. Cette nouvelle puissance hydro-électrique de 128,000 HP a dépassé de beaucoup les 2,440 kW des nouveaux aménagements d'énergie thermique. La plus grande partie de la nouvelle puissance d'énergie est produite par les deux groupes de 60,000 HP chacun mis en service à la centrale de Twin Falls sur la rivière Unknown au Labrador; la centrale en question appartient à la *Twin Falls Power Corporation Limited*. La *Newfoundland Light and Power Corporation Limited* a installé un groupe de 8,000 HP à Sandy Brook, sur l'île de Terre-Neuve répondant ainsi pour le reste de la puissance additionnelle installée au cours de l'année. Aucune autre installation hydro-électrique n'était en voie de construction à la fin de 1963, mais la Commission d'énergie de Terre-Neuve se propose d'installer bientôt près de 350,000 HP à la tête de la baie d'Espoir, sur la rivière Salmon; le harnachement projeté du fleuve Hamilton au Labrador sera d'une grande importance pour la province et pour le pays. D'après des rapports non officiels, si on réussit à trouver des marchés pour l'énergie produite grâce à l'aménagement du fleuve Hamilton, on pourra y produire éventuellement environ 6 millions de chevaux, pour en faire la plus importante centrale hydro-électrique du monde. Pour ce qui est de la production d'énergie thermique, l'installation de deux nouveaux groupes diesel de 1,000 kW chacun à la centrale du lac Wabush de la compagnie *Wabush Mines* a porté la puissance de cette centrale à 4,000 kW. La Commission d'énergie de Terre-Neuve a mis en service trois petites centrales thermiques produisant au total 440 kW.

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la demande d'énergie électrique dans la province a augmenté considérablement par suite de l'aménagement ces dernières années d'usines de congélation des aliments et de traitement du poisson. Afin de répondre à ces nouveaux besoins, la *Maritime Electric Company Limited* a installé un nouveau groupe de 20,000 kW à sa centrale à vapeur de Charlottetown et la puissance de la centrale thermique de la ville de Summerside a été accrue par suite de l'installation d'un groupe de 2,250 kW; la puissance de ces deux centrales a été portée à 52,500 kW et à 6,890 kW respectivement.

Au cours des deux dernières années, les travaux de construction en Nouvelle-Écosse ont visé surtout à étendre le réseau de distribution. Aucune génératrice nouvelle n'a été mise en service. Toutefois, on a commencé à construire, en 1963, à Tufts Cove en amont du port d'Halifax, une centrale à vapeur monogroupe de 100,000 kW, et il est possible qu'on aménage bientôt une ou plusieurs autres centrales d'énergie hydraulique. La centrale aménagée à Tufts Cove par la *Nova Scotia Light and Power Company Limited* pourra être mise en service en 1965; d'après les projets envisagés, il s'agit du premier d'une série de plusieurs groupes dont la puissance totale dépasserait 500,000 kW. On songe également à aménager trois centrales hydro-électriques dont la puissance varierait de 6,500 à 10,800 HP ainsi qu'une quatrième, sur le ruisseau Wreck Cove, dont la puissance serait éventuellement portée à 90,000 HP.

Bien qu'en 1963, aucune nouvelle centrale hydro-électrique ou thermo-électrique n'ait été mise en service au Nouveau-Brunswick, on a réalisé des progrès considérables dans la construction de nouvelles centrales qui augmentera de 60,500 kW en 1964 la puissance thermo-électrique des centrales de la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick, soit de 60,000 kW la centrale de Grand Lake et de 500 kW celle de Grand-Manan, ce qui portera la puissance de ces centrales à 103,750 kW et 1,490 kW respectivement. En 1963, on a commencé les travaux de construction d'un groupe thermique de 100,000 kW afin d'augmenter la production de la centrale de 50,000 kW de la Commission à Courtenay Bay. Dans le domaine de la production d'énergie hydro-électrique, la *Maine and New Brunswick Power Company Limited* a entrepris des travaux en vue de porter la puissance de sa centrale de la rivière Aroostook de 10,040 kW à 34,640 kW. La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a entrepris d'aménager à Mactaquac, sur la rivière Saint-Jean, une centrale qui produira éventuellement 500,000 kW.

Québec.—Au cours de la dernière décennie, l'aménagement des ressources hydrauliques de la province de Québec a fait un pas de géant mais les travaux qui se sont poursuivis à